



DECOSSET

CONCERTATION PROJET D'EVOLUTION DE L'UVE DE TOULOUSE-MIRAIL – DEBAT MOBILE

TABLE DES MATIERES

I. ORGANISATION DE LA RENCONTRE	3
1. Date	3
2. Lieu	3
3. Personnes présentes.....	3
4. Documentation et matériel disponible	3
5. Communication de la rencontre.....	3
II. MODALITES DE LA PARTICIPATION	4
III. LA PARTICIPATION	5
1. Le profil des participants.....	7
2. Questions posées aux participants.....	7
IV. LES RETOURS DU PUBLIC : RETRANSCRIPTION DES REPONSES DES PARTICIPANTS AUX QUESTIONS PROPOSEES	8
1. Comme vous le savez sans doute, la gestion des déchets est encadrée par des textes de loi à plusieurs échelles (européenne, nationale et régionale). Un des objectifs de ces lois est de donner la priorité à la réduction des déchets à la source. Quelle est votre réaction concernant cet impératif de réduction des déchets ?	8
2. Quelles sont vos attentes concrètes concernant la réduction des déchets à la source ? Quelles actions attendez-vous pour atteindre cet objectif (pouvoirs publics, entreprises, associations etc.) ?	9
3. Que pensez-vous plus largement de la gestion des déchets sur le territoire toulousain (place accordée à la sensibilisation, à la valorisation des déchets, au recyclage etc.) ?	11
4. Comment réfléchir aujourd'hui à l'évolution de cet outil dans la perspective générale d'obligation de réduction des déchets ?	13
5. Lors de la concertation, Decosset propose de réfléchir collectivement à 3 solutions d'évolution pour son usine : sa rénovation, sa reconstruction de l'usine ou son maintien en l'état. Quel regard portez-vous sur ces 3 solutions ?	14
6. Quels sont pour vous les éléments que Decosset doit impérativement prendre en compte dans son projet d'évolution ? A quoi souhaitez-vous qu'il soit attentif (qualité de l'air, impacts environnementaux, qualité de vie pour les riverains, autres thématiques) ?	15



7. Aviez-vous déjà entendu parler du projet d'évolution de l'incinérateur de Toulouse-Mirail porté par Decoset avant cette rencontre ? Si oui, via quel média ?
16
8. Quelle est votre commune de résidence ?..... 17
- V. AUTRES REMARQUES (LOGISTIQUE, RETOUR OPPORTUNITES...) 17**



I. ORGANISATION DE LA RENCONTRE

1. Date

Mercredi 5 octobre 2022 de 10 à 12h

2. Lieu

Marché de Ramonville Saint-Agne

3. Personnes présentes

- ETHICS Group (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) : 1 personne (Léa)
- Decoset (Maîtrise d'Ouvrage) : 5 personnes (Adrien, Clémence, Laure, Sarah)
- Garant CNDP : 0

4. Documentation et matériel disponible

- Les synthèses du dossier de concertation
- Les dossiers de concertation
- Les flyers de communication sur la concertation
- Une affiche communicante de la concertation
- 3 kakemonos (1 général de Decoset + 2 spécifiques sur la concertation)
- Des exemplaires papier du questionnaire de la concertation

5. Communication de la rencontre

La rencontre avait été annoncée via le site de la concertation, à l'oral lors de la réunion publique de lancement du 20 septembre, lors des réunions publiques thématiques du 28 septembre et du 4 octobre, sur les réseaux sociaux de Decoset et sur le site de la concertation.

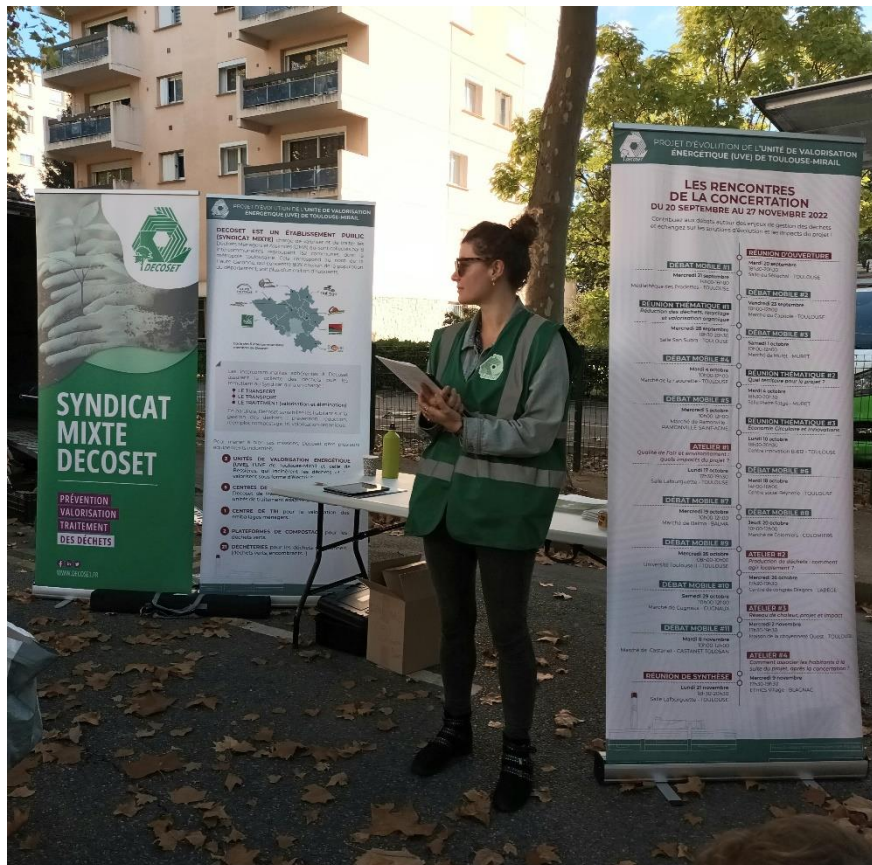


II. MODALITES DE LA PARTICIPATION

Un questionnaire, rempli sur tablette par un des représentants de Decoset ou de l'AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), était proposé aux personnes croisées lors du débat mobile pour recueillir les retours de celles qui y consentaient. Les personnes pouvaient choisir de ne répondre qu'aux questions qui les intéressaient/sur lesquelles ils avaient des éléments.

La maîtrise d'ouvrage et l'AMO étaient installés au cœur du marché de Ramonville, au milieu de l'avenue d'Occitanie. Les dossiers de concertation, les synthèses du dossier, les flyers ainsi que les questionnaires en format papier étaient disposés sur une table. A droite et à gauche de la table se trouvaient des kakemonos pour que le public puisse identifier le maître d'ouvrage, identifier le périmètre concerné par le projet et disposer d'une information complète concernant les rencontres de la concertation. La maîtrise d'ouvrage et l'AMO portaient des chasubles au logo de Decoset.

L'ensemble de ces éléments permettait d'indiquer la présence de Decoset, d'intriguer les passants et ainsi d'ouvrir les voies de discussion pour expliciter et informer sur le projet.



Espace dédié au milieu du marché, Clémence devant la table avec les éléments à disposition du publique (flyers, synthèses, dossiers).



III. LA PARTICIPATION

L'objectif de la rencontre était de se rendre disponible sur un lieu de passage du territoire, dans une commune concernée par le projet. Les habitants de Ramonville étaient donc, par ce biais, invités à prendre connaissance du projet, à s'informer plus en profondeur et à partager leurs avis sur les solutions d'évolution de l'UVE. Les équipes de Decoset se rendaient disponibles pour répondre en détail aux questions techniques autour du projet.

En tout, une trentaine de personnes a été rencontrée par la maîtrise d'ouvrage. 22 personnes ont répondu au questionnaire mis en ligne sur le site de la concertation (<https://colidee.com/concertation-UVE-Toulouse>) et ouvert de 10h00 à 12h00 (durée du débat mobile).

Près de la moitié des personnes rencontrées est repartie avec un flyer et une synthèse du dossier de concertation. Un tiers des personnes environ est reparti avec un dossier de concertation.

La dizaine de personnes croisée n'ayant pas pris le temps de répondre au questionnaire en direct, a demandé comment retrouver l'information sur la concertation. Le lien du site a été partagé. Quelques autres personnes sont reparties avec un flyer pour pouvoir éventuellement participer aux prochaines rencontres de la concertation.

Certaines personnes ont refusé la documentation.

Le dispositif mis en place ce jour a intrigué les passants. Nombreuses ont été les personnes à s'arrêter pour lire l'information présentée sur les kakémonos pour ensuite interroger sur les raisons de la présence de Decoset. Certaines personnes prenaient le temps d'attendre que l'un des membres MO ou AMO soit disponible pour échanger et répondre au questionnaire.



Laure (Decosset) en train de répondre aux questions techniques d'une personne venue poser des questions lors du débat mobile – Clémence (Decosset)) en train de faire passer le questionnaire à une personne croisée lors du débat mobile



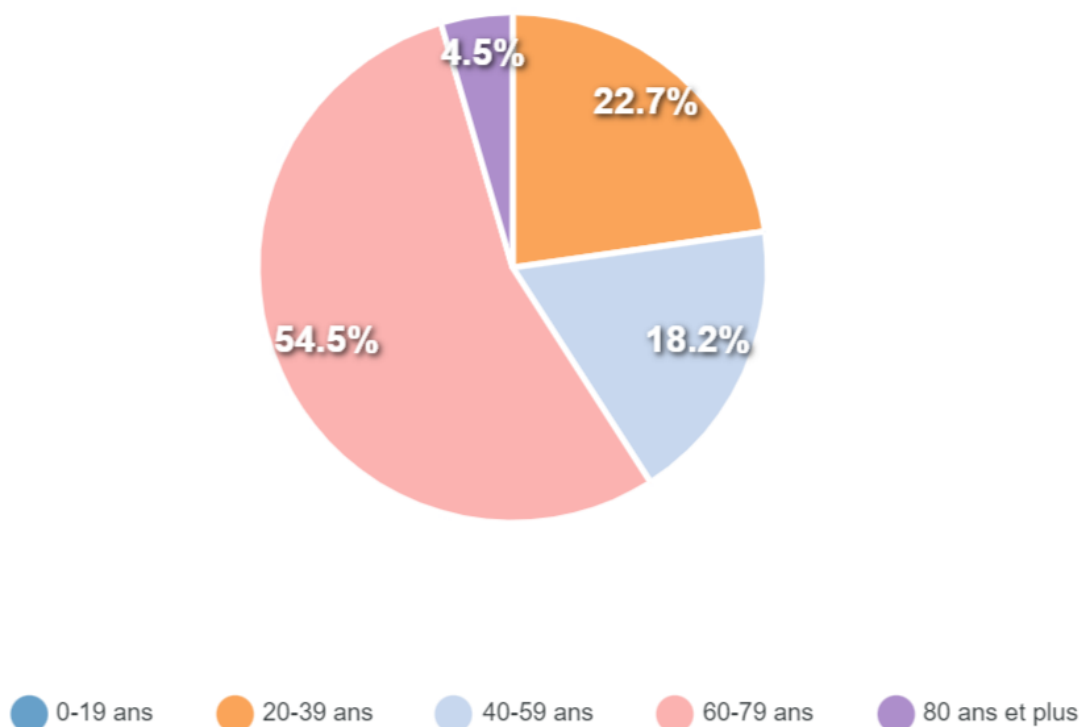
Adrien (Decosset) en train de répondre aux questions de deux personnes croisées lors du débat mobile et de faire passer le questionnaire



1. Le profil des participants

Parmi les personnes qui ont répondu au questionnaire :

Quelle est votre tranche d'âge ?



2. Questions posées aux participants

1. Comme vous le savez sans doute, la gestion des déchets est encadrée par des textes de loi à plusieurs échelles (européenne, nationale et régionale). Un des objectifs de ces lois est de donner la priorité à la réduction des déchets à la source. Quelle est votre réaction concernant cet impératif de réduction des déchets ?
2. Quelles sont vos attentes concrètes concernant la réduction des déchets à la source ? Quelles actions attendez-vous pour atteindre cet objectif (pouvoirs publics, entreprises, associations etc.) ?
3. Que pensez-vous plus largement de la gestion des déchets sur le territoire toulousain (place accordée à la sensibilisation, à la valorisation des déchets, au recyclage etc.) ?
4. Comment réfléchir aujourd'hui à l'évolution de cet outil dans la perspective générale d'obligation de réduction des déchets ?
5. Lors de la concertation, Decoset propose de réfléchir collectivement à 3 solutions d'évolution pour son usine : sa rénovation, sa reconstruction de l'usine ou son maintien en l'état. Quel regard portez-vous sur ces 3 solutions ?
6. Quels sont pour vous les éléments que Decoset doit impérativement prendre en compte dans son projet d'évolution ? A quoi souhaitez-vous qu'il



- soit attentif (qualité de l'air, impacts environnementaux, qualité de vie pour les riverains, autres thématiques) ?
7. Aviez-vous déjà entendu parler du projet d'évolution de l'incinérateur de Toulouse-Mirail porté par Decoset avant cette rencontre ? Si oui, via quel média ?
 8. Quelle est votre commune de résidence ?
 9. Quelle est votre tranche d'âge ?

IV. LES RETOURS DU PUBLIC : RETRANSCRIPTION DES REPONSES DES PARTICIPANTS AUX QUESTIONS PROPOSEES

1. Comme vous le savez sans doute, la gestion des déchets est encadrée par des textes de loi à plusieurs échelles (européenne, nationale et régionale). Un des objectifs de ces lois est de donner la priorité à la réduction des déchets à la source. Quelle est votre réaction concernant cet impératif de réduction des déchets ?
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je me sens sensibilisé mais je ne fais pas plus d'actions que ça pour réduire.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, il faut faire évoluer les pratiques industrielles et de consommation. Il faudrait que les déchets s'inscrivent dans une boucle vertueuse, productrice d'énergie et d'emploi.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je suis d'accord qu'il est important que cela soit dans les lois.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est intéressant sur le principe mais ce n'est pas assez contraignant pour les producteurs. Cela fait peser le sentiment que l'on demande toujours plus aux consommateurs mais jamais aux producteurs.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je suis sensibilisée. Il s'agit de commencer par réduire les emballages, moins il y en aura mieux ce sera.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, on sait que c'est une préoccupation à avoir mais cela n'est pas simple à mettre en place.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est indispensable. Nous avons trop d'emballages inutiles, emballages qui eux-mêmes ont un coût sur l'achat du produit.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, au niveau du SICOVAL nous avons assez de communication sur le sujet. Nos interrogations se portent davantage sur les extensions des consignes de tri.
 - Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je suis sensibilisée. J'ai un compost et j'essaie de réduire mes déchets.



- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je savais que la loi l'intégrait.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, il est normal qu'il y ait des lois pour encadrer cette problématique.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, cela ne se discute pas, les gens doivent comprendre.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je suis sensibilisée mais je ne crois pas faire suffisamment d'actions parce qu'on a pas toutes les solutions. Je pense que le conditionnement/emballage par les entreprises est à repenser au niveau national. Les fabricants des produits doivent réfléchir en matière de recyclage. De manière générale, il y a trop de produits en vente.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, la loi n'est pas assez contraignante pour les producteurs et industriels de l'emballage.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est une bonne chose.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, j'y suis très sensible. J'aimerais ne plus avoir de déchets, malheureusement notre consommation nous force à avoir des déchets.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est une bonne chose mais c'est difficile à mettre en place.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, il me semble logique. Moins on produit, moins on a à incinérer.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je suis déjà engagée, j'ai un compost et je broie une partie de mes déchets.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, je participe à la réduction des déchets. J'agis sans attendre des solutions.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est intelligent de l'avoir dans la loi.
- Concernant l'impératif de réduction des déchets à la source, c'est indispensable.

2. Quelles sont vos attentes concrètes concernant la réduction des déchets à la source ? Quelles actions attendez-vous pour atteindre cet objectif (pouvoirs publics, entreprises, associations etc.) ?

- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faudrait éduquer les citoyens et monter des projets qui ne leur coûtent pas sinon ça ne marche pas.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, une prise de conscience des industriels est nécessaire. L'Etat devrait moins dépendre des lobbies. L'Etat devrait être plus cadrant au niveau légal. Il serait bien de changer les logos liés au recyclage qui ne sont pas toujours compréhensibles pour le citoyen qui fait le tri.



- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, je pense qu'il faut les réduire en allant au marché, par exemple, pour éviter les emballages
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faut plus de communication sur ce que deviennent les déchets et plus d'informations sur ce que l'on peut trier ou non.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, j'attends des actions de tout le monde. Il ne faut pas que ce soit tout le temps les mêmes qui trinquent. Il faut que chacun réduise ses emballages en plastique.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, nous aurions besoin d'une meilleure connaissance et plus de clarté sur ce qui est recyclable ou pas.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, c'est d'abord aux entreprises de conditionnement de changer leurs pratiques. Le marketing doit être mis de côté.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, plus de sensibilisation est nécessaire. Il serait bien que les commerçants proposent de ramener les poches, les bocaux.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faudrait une vraie incitation pour ne pas produire d'emballages non recyclables. Il faut éviter le plastique et surtout contraindre les entreprises industrielles de suivre le mouvement. Acheter local fait aussi partie des solutions !
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, les gens doivent changer de comportement sans attendre l'aide des pouvoirs publics.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faudrait appliquer une contrainte financière. Le surcôt ne me gêne pas dans ce cas.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, plus de transparence est nécessaire dans la façon d'apporter des solutions, des vraies solutions. Il est important pour moi d'arriver à mieux comprendre l'ensemble de ce problème pour pouvoir agir.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, plus d'implication des pouvoirs publics est nécessaire, plus de contraintes pour les entreprises (ex: impacter financièrement les entreprises qui génèrent du sur emballage).
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, je fais déjà attention à ne pas trop en faire, j'ai un composteur.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faudrait interdire la vente d'emballages pour réduire ses déchets, même les emballages biodégradables. Dans mon réseau, on est informés mais pas assez globalement.



- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, je n'ai pas d'avis sur le sujet.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faut agir sur la production industrielle, la contraindre à produire moins d'emballages. Je parle de contrainte parce que l'initiative n'est pas prise d'elle-même.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, il faut arrêter les emballages plastiques. Les efforts faits au niveau individuel sont décourageants car un mouvement global ne prend pas.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, je n'ai pas d'attentes.
- Concernant les actions à mettre en place pour réduire les déchets à la source, la tarification incitative n'est pas la solution, c'est une incitation à la fraude ou à l'incivilité. Les déchèteries ne sont pas optimisées, pas pratiques et n'invitent pas au réemploi.

3. Que pensez-vous plus largement de la gestion des déchets sur le territoire toulousain (place accordée à la sensibilisation, à la valorisation des déchets, au recyclage etc.) ?

- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je n'ai pas une grande visibilité. Ma préoccupation se porte sur les déchets générés par les entreprises, particulièrement les entreprises du bâtiment. Les citoyens font déjà beaucoup d'efforts, il semble difficile de leur en demander plus. Je pense qu'il y a des besoins en sensibilisation auprès des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) notamment.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je suis satisfaite d'avoir une borne pour récupérer mon compost à côté de ma résidence.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, le Sicoval est plutôt bien loti mais c'est compliqué de savoir comment bien gérer ses déchets si l'on ne se penche pas sérieusement sur le sujet. Il faut que les usagers/consommateurs s'impliquent fortement.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, il n'y a pas de collecte de déchets verts. Il faudrait des solutions pour les biodéchets.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je n'ai pas d'opinion.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je pense qu'une catégorie de personnes est sensibilisée, une autre non. Les modes de vie ont changé, aujourd'hui les gens prennent leurs repas à toute heure, les poubelles de ville sont toujours pleines. L'éducation a un rôle à jouer.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je crois qu'il y a pas mal d'actions, je sais que la ville travaille sur ça.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je pense qu'il faudrait une incitation financière positive ou négative : si je fais des efforts je suis récompensée.



- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, en tant que professionnel c'est assez compliqué d'apporter les déchets sur les déchèteries professionnelles. Il y en a peu et elles sont difficilement accessibles.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je n'ai rien à dire. Je pense qu'il est difficile pour les élus de prendre des décisions face à des citoyens incivils. Si on veut, on peut tous être informés sur la thématique de gestion/réduction des déchets. Sur cette dernière, je crois qu'il faut de la contrainte.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, sur le recyclage, même si on pèse les poubelles, on ne va pas assez loin sur le recyclage. Les actions sur les déchets verts et les déchèteries sont bien.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, il y a beaucoup trop de dépôts sauvages donc il y a sûrement un manque d'implication de la collectivité sur le sujet. La tarification incitative est incompréhensible car elle a fait augmenter le coût de l'enlèvement.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, les actions ne sont pas suffisantes au niveau macro. C'est un système qui fonctionne selon une boucle vicieuse de la production consommation des déchets. La transformation des modes de vie n'est pas prise en compte par les pouvoirs publics.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, j'ai mon propre réseau d'élimination de déchets, j'aimerais qu'il y ait d'autres solutions au niveau de la conception des produits.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je n'ai pas d'avis sur le sujet.

Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, il faudrait qu'il y ait davantage de tri, cela simplifierait le traitement pour les usines telles que l'UVE Toulouse Mirail. Le territoire SICOVAL est sensible à la question mais le système de tri n'est pas suffisant au niveau des bacs jaunes.

- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je trouve qu'il n'y a pas assez de communication, de sensibilisation, et trop d'emballages.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je n'ai pas d'avis sur le sujet.
- Concernant la gestion des déchets sur le territoire toulousain, je suis choquée par la quantité de déchets du bâtiment que l'on peut trouver dans la rue. Je ne comprends pas comment est organisée la gestion des déchèteries, les fonctionnements des différents sites ne sont pas harmonisés. Il y a trop peu de recyclage, il faudrait faciliter le tri. Il faudrait que la ville incite au tri, avec un système de bonification.



4. Comment réfléchir aujourd'hui à l'évolution de cet outil dans la perspective générale d'obligation de réduction des déchets ?

- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je pense qu'il faut réfléchir en matière économique, il faut regarder la solution la plus économique.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je me demande si un nouvel incinérateur est légitime dans la mesure où on parle de réduction des déchets à la source. Il faut reconstruire en ayant une vision de la quantité de déchets qui sont et seront sur le territoire. Le projet doit être optimisé en fonction des besoins, avec les évolutions technologiques dont nous bénéficions et avec une véritable envie de réduire.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il est peut-être plus simple de repartir à zéro, sur des bases plus solides. Il faut surtout concerter sur le projet avec les habitants du quartier et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut se pencher sur la solution de réduction du dimensionnement de l'incinérateur.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je me méfie de la rénovation in situ ou ailleurs. Il faut que ça soit quelque part mais pas à côté des habitations.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je crois qu'il faut envisager la solution de la démolir pour reconstruire ailleurs.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je ne m'y connais pas suffisamment. L'arrêt d'activité ne semble cependant pas envisageable.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut penser à la reconstruction
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut dimensionner l'outil en fonction des besoins du territoire.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, la réglementation doit évoluer pour permettre de penser l'évolution de l'UVE en fonction. Il faut envisager la restauration avec remise aux normes sans faire d'investissements colossaux. Plusieurs petits incinérateurs ne serait-il pas mieux pour réduire l'impact environnemental généré par le transport des déchets jusqu'à l'incinérateur ?
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, j'ai des interrogations car cela donne une solution de production énergétique.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je n'ai pas d'avis sur le sujet.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, c'est encourageant si on est effectivement dans la perspective de réduire les déchets.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut prendre en compte les difficultés à appliquer les obligations de réduction.



- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut d'abord réfléchir en matière de NOx. Et Il faut faire des prospectives au niveau de la réduction des déchets à échéance 2032 pour savoir quel niveau de tonnage sera à incinérer.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je ne me sens pas vraiment concernée. Je crois qu'il est intelligent de garder l'incinérateur et de prolonger sa durée de vie. Il vaut mieux incinérer qu'enfouir. Eloigner l'usine un peu plus de la ville serait bien.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je suis pour la solution qui coûte le moins cher.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, des études comportementales en matière de gestion des déchets individuels sont nécessaires, sur l'exemple des études menées sur les plages de Marseille.

5. Lors de la concertation, Decoset propose de réfléchir collectivement à 3 solutions d'évolution pour son usine : sa rénovation, sa reconstruction de l'usine ou son maintien en l'état. Quel regard portez-vous sur ces 3 solutions ?

- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, l'argent doit plutôt être dédié à la sensibilisation au recyclage, à la dynamisation de logiques circulaires et au développement de la filière recyclage.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, la rénovation semble inutile, la reconstruction avec un dimensionnement moindre est intéressante mais l'idéal serait de ne rien avoir à reconstruire. A contrario, il ne semble pas y avoir de solution pour faire face à la fin de vie et au non remplacement de l'UVE.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je ne sais pas quoi en penser.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, il faut se pencher sur la réduction du dimensionnement. Par ailleurs, ce n'est pas une activité à mettre en plein centre-ville...
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je suis favorable à la rénovation.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, j'ai du mal à envisager les solutions et leurs conséquences respectives.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, aujourd'hui il semblerait qu'il faille reconstruire le même outil au vu du rapport coût-performance.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, la reconstruction ailleurs n'est pas la solution, c'est déplacer le problème. Par défaut, la rénovation est ce qui me paraît le plus raisonnable.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, pas d'avis sur le sujet.



- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, j'aimerais ne pas avoir à choisir. Je ne sais pas me prononcer.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, à première vue il faudrait le reconstruire.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, le projet de rénovation n'est pas suffisant en matière de réduction des émissions NOx.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je n'ai pas d'avis car je n'habite pas à proximité.

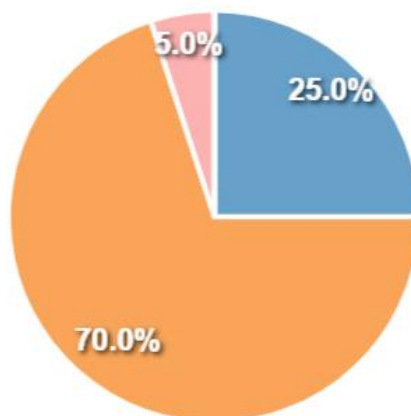
6. Quels sont pour vous les éléments que Decoset doit impérativement prendre en compte dans son projet d'évolution ? A quoi souhaitez-vous qu'il soit attentif (qualité de l'air, impacts environnementaux, qualité de vie pour les riverains, autres thématiques) ?

- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte l'idée de positionner le projet dans un endroit stratégique pour gagner en qualité de vie.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air, et l'atout que l'incinérateur représente en matière de valorisation en énergie chauffante.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air et la qualité de vie des habitants autour de l'UVE.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit tout prendre en compte, les riverains et les impacts environnementaux sont très importants.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte l'idée de travailler en amont sur la valorisation des déchets, la création de nouvelles filières circulaires.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air et la qualité de vie des riverains.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit tout prendre en compte, y compris la qualité de travail des employés de l'usine.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la sécurité des riverains et des agents de l'usine.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air. Les émissions de gaz semblent pour être maîtrisées avec les technologies existantes.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte l'ensemble de ces éléments mais aussi le système de gestion des déchets de manière globale.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je n'ai pas de remarques particulières sur ce que Decoset doit prendre en compte.



- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte tous ces éléments. Il faut qu'il y ait plus de prévention associée.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, je n'ai pas de remarques sur ce que Decoset doit prendre en compte.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air, notamment les pollutions NOx, pollution micro particules. Doit également être considéré : l'évolution de la population et des pratiques en matière de consommation et de gestion des déchets au niveau individuel.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte tous ces éléments pour les générations à venir.
- Concernant le projet d'évolution de l'UVE Toulouse-Mirail, Decoset doit prendre en compte la qualité de l'air et de vie des riverains.

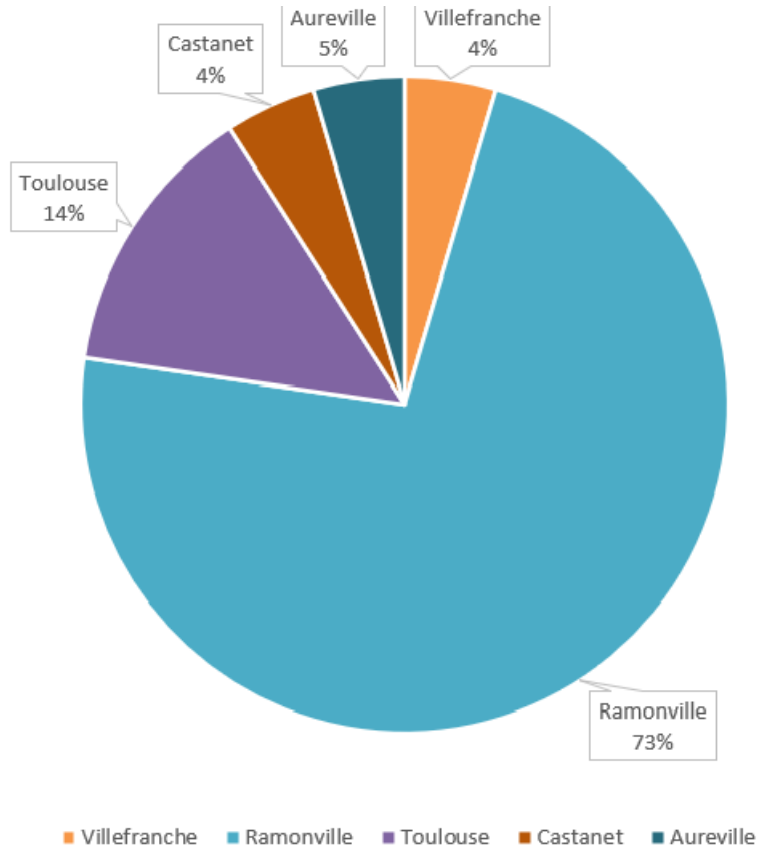
7. Aviez-vous déjà entendu parler du projet d'évolution de l'incinérateur de Toulouse-Mirail porté par Decoset avant cette rencontre ? Si oui, via quel média ?



● Oui ● Non ● Oui, par La Dépêche ● Oui, par Le monde ● Autres médias locaux ● Autres médias nationaux



8. Quelle est votre commune de résidence ?



V. AUTRES REMARQUES (LOGISTIQUE, RETOUR OPPORTUNITES...)

Le marché de Ramonville Saint-Agne était un lieu de passage sur lequel les personnes rencontrées prenaient le temps de s'arrêter pour échanger. Les personnes interrogées ont globalement été très investies, elles avaient des idées et des avis à partager sur la thématique large de la gestion de déchets. Les équipes sur place (MO+AMO) ont senti un réel intérêt d'en savoir davantage sur l'UVE, son fonctionnement actuel et son évolution. Les temps passés avec chaque personne interrogées se sont avérés relativement longs.

Sur les deux heures de présence sur le marché, il n'y a eu que peu de refus de participer.

Certaines personnes ont souhaitées prendre de la documentation (dossier + synthèse + flyers) pour déposer dans les lieux de rencontre de leur quartiers. A contrario, plusieurs remarques ont été faites sur « la quantité de papier » représentées par les supports de communication. Ces dernières personnes ont refusé de prendre toute documentation.